

DREAM
Centre d'innovation
16 rue de Vinci
45074 ORLEANS CEDEX 2
Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2013

DREAM
Centre d'innovation
16 rue de Vinci
45074 ORLEANS CEDEX 2
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association DREAM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons effectué un examen spécifique des produits de fonctionnement, ces travaux ont consisté en une analyse des modalités de traitement et de représentation comptable desdites créances et leur justification.

Sur la base de ces travaux, nous nous sommes assurés de l'exhaustivité et d'une représentation des produits répondant aux caractéristiques de l'image fidèle.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A ORLEANS, le 31 mars 2014

ARCHE
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
d'ORLEANS

Dominique MARGRY
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat

Comptes annuels

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 426	2 425		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et aco				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	11 507	7 780	3 727	5 735
Autres immobilisations corporelles	24 570	17 146	7 424	8 139
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 182		2 182	1 731
ACTIF IMMOBILISE	40 685	27 352	13 333	15 604
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 951		1 951	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				1 650
Autres créances	186 657		186 657	98 291
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	163 380		163 380	121 417
Charges constatées d'avance	1 414		1 414	
ACTIF CIRCULANT	353 402		353 402	221 358
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	394 087	27 352	366 735	236 962

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	57 669	46 018
RESULTAT DE L'EXERCICE	37 834	11 651
Subventions d'investissement	3 008	4 919
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	98 511	62 588
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		338
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		338
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 613	28 628
Dettes fiscales et sociales	111 778	95 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	931	
Autres dettes	371	313
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	531	50 000
DETTES	268 224	174 374
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	366 735	236 962

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	89 176	12,46	88 592	14,38	584	0,66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	626 347	87,54	527 379	85,62	98 968	18,77
Reprises et Transferts de charge	9 432	1,32	1 594	0,26	7 838	491,75
Cotisations						
Autres produits	3		1		2	118,12
Produits d'exploitation	724 958	101,32	617 566	100,26	107 392	17,39
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	280 504	39,20	210 924	34,24	69 580	32,99
Impôts et taxes	4 104	0,57	6 278	1,02	-2 174	-34,62
Salaires et Traitements	282 646	39,50	259 953	42,20	22 693	8,73
Charges sociales	115 314	16,12	117 429	19,06	-2 115	-1,80
Amortissements et provisions	7 600	1,06	8 760	1,42	-1 160	-13,24
Autres charges	1 381	0,19	5 681	0,92	-4 300	-75,70
Charges d'exploitation	691 548	96,65	609 024	98,87	82 524	13,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 410	4,67	8 542	1,39	24 868	291,12
Opérations faites en commun						
Produits financiers	890	0,12	110	0,02	780	709,55
Charges financières						
Résultat financier	890	0,12	110	0,02	780	709,55
RESULTAT COURANT	34 300	4,79	8 652	1,40	25 648	296,44
Produits exceptionnels	9 047	1,26	12 420	2,02	-3 372	-27,15
Charges exceptionnelles	70	0,01	7 365	1,20	-7 295	-99,05
Résultat exceptionnel	8 977	1,25	5 055	0,82	3 923	77,60
Impôts sur les bénéfices	5 443	0,76	2 056	0,33	3 387	164,74
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	37 834	5,29	11 651	1,89	26 183	224,74

Désignation de l'association : ASSOCIATION DREAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 366 735 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 37 834 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'association pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Il a été comptabilisé un crédit d'impôt compétitivité emploi pour 7 007 € calculé au taux de 4% sur la masse salariale 2013 dont le montant n'excède pas 2.5 fois le SMIC .

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 7 007 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Il a été comptabilisé un crédit d'impôt compétitivité emploi pour 7 007 € calculé au taux de 4% sur la masse salariale 2013 dont le montant n'excède pas 2.5 fois le SMIC .

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 426			2 426
Immobilisations incorporelles	2 426			2 426
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 507			11 507
- Installations générales, agencements aménagement divers		870		870
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 692	4 008		23 700
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	31 200	4 878		36 078
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 731	451		2 182
Immobilisations financières	1 731	451		2 182
ACTIF IMMOBILISE	35 356	5 328		40 685

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 878	451	5 328
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 878	451	5 328
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 425			2 425
Immobilisations incorporelles	2 425			2 425
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 773	2 007		7 780
– Installations générales, agencements aménagements divers		3		3
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 554	5 589		17 143
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 327	7 600		24 926
ACTIF IMMOBILISE	19 752	7 600		27 352

Actif circulant

Stocks

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 190 253 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 182		2 182
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	186 657	186 657	
Charges constatées d'avance	1 414	1 414	
Total	190 253	188 071	2 182
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales – produits à recev	426
Total	426

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 268 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 613	154 613		
Dettes fiscales et sociales	111 778	111 778		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	931	931		
Autres dettes (**)	371	371		
Produits constatés d'avance	531	531		
Total	268 224	268 224		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	139 266
Frs immobil. – fact. non parvenues	931
Dettes provis. pr CP et autres	39 498
Charges sociales s/CP et autres	16 709
Etat – autres charges à payer	3 762
Total	200 166

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 414		
Total	1 414		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	531		
Total	531		

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles (loi 2006-586 du 23-05-2006) :

Compte tenu que la présente information ne concerne qu'une seule personne, il n'est pas communiqué, pour des raisons de confidentialité, la rémunération des trois plus hautes cadres dirigeants et bénévoles.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 206 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

L'association bénéficie du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 4%. Pour 2013, le CICE s'élève à 7 007 € et a été comptabilisé au crédit du compte 649000-"CICE".

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature	253 593	271 797
Dons en nature		
Total	253 593	271 797
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	253 593	271 797
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	253 593	271 797